

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Jelil BOURAOUI (JELIL BOURAOUI & CO).

(Chiffres en dinars tunisien)

		Au 31 Décembre 2009			Au 31/12/2008
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Annexe n°1 Actif du bilan					
	Notes				
AC1 Actifs incorporels	A 1	521 778	495 904	25 874	38 464
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		521 778	495 904	25 874	33 214
AC14 Acomptes versés				0	5 250
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 703 733	5 170 381	533 352	681 630
AC21 Installations techniques et machines		4 828 886	4 380 411	448 475	591 967
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		865 118	789 970	75 148	78 233
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		9 729		9 729	11 430
AC3 Placements	A 3	203 054 456	5 020 022	198 034 434	177 361 145
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1	10 550 899	3 663 282	6 887 617	6 800 716
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 620 775	2 234 727	2 322 759
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 005 397	2 042 507	3 962 890	3 787 957
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	6 004 899		6 004 899	6 004 899
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	185 980 991	1 356 740	184 624 251	163 980 019
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		72 002 079	1 236 297	70 765 782	61 727 765
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		51 916 949	416	51 916 533	48 712 783
AC333 Prêts hypothécaires		514 598		514 598	504 817
AC334 Autres Prêts		442 365	120 027	322 338	316 368
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		61 105 000		61 105 000	52 718 286
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	517 667		517 667	575 511
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	13 768 300		13 768 300	13 749 035
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 622 458		7 622 458	5 577 331
AC530 Provisions pour sinistres Vie		5 911		5 911	5 911
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		6 139 931		6 139 931	8 165 793
AC6 Créances	A 5	32 824 231	3 179 309	29 644 922	22 549 945
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	28 012 889	1 932 961	26 079 928	19 786 144
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	3 041 970		3 041 970	45 467
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	23 107 200	1 759 488	21 347 712	17 994 215
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 863 719	173 473	1 690 246	1 746 462
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	1 310 091	614 433	695 658	741 092
AC63 Autres Créances	A 5.3	3 501 251	631 915	2 869 336	2 022 709
AC631 Personnel	A 5.3.1	79 846		79 846	77 096
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 786 140		2 786 140	1 940 713
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	635 265	631 915	3 350	4 900
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	10 379 229		10 379 229	10 398 950
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	3 428 494		3 428 494	3 854 826
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	2 956 309		2 956 309	2 407 743
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	3 994 426		3 994 426	4 136 381
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	3 791 030		3 791 030	3 932 032
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	203 396		203 396	204 349
Total de l'Actif :		266 251 727	13 865 616	252 386 111	224 779 169

(Chiffres en dinars tunisien)

**Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan**

	<i>Notes</i>	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	30 676 003	22 876 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 948 685
CP5 Résultat reporté	P 1.4	771 676	865 030
Total capitaux propres avant résultat :		53 396 364	45 689 718
CP6 Résultat de l'exercice	P 1.5	15 779 076	13 706 646
Total capitaux propres avant affectation :		69 175 440	59 396 364
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	1 191 432	767 083
PA23 Autres provisions		1 191 432	767 083
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	151 902 939	139 702 799
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		20 250 431	19 019 116
PA320 Provisions d'assurances Vie		51 490 742	39 282 750
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 403 244	1 158 008
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		517 995	581 001
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		867 479	832 652
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		74 083 872	77 034 462
PA360 Autres provisions techniques Vie		354 746	354 746
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 934 430	1 440 064
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	6 024 751	6 699 997
PA6 Autres dettes	P 2.4	22 736 439	17 489 814
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	<u>7 220 199</u>	<u>3 778 638</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 751 616	3 244 356
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	468 583	534 282
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	<u>9 510 877</u>	<u>8 273 747</u>
PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	<u>6 005 363</u>	<u>5 437 429</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	446 052	448 191
PA632 Personnel	P 2.5.2	639 836	745 756
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 779 437	4 127 864
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	140 038	115 618
PA7 Autres passifs	P 2.6	1 355 110	723 112
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	1 355 110	723 112
Total des capitaux propres et du Passif :		252 386 111	224 779 169

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	67 133 598	<18 923 453>	48 210 145	43 027 157
PRNV11 Primes émises et acceptées	68 364 913	<20 968 580>	47 396 333	43 745 755
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 231 315>	2 045 127	813 812	<718 598>
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	4 803 668	-	4 803 668	5 359 125
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	277 977	-	277 977	239 139
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<51 001 099>	22 288 839	<28 712 260>	<28 700 166>
CHNV11 Montants payés	<53 802 751>	24 314 701	<29 488 050>	<26 969 490>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	2 801 652	<2 025 862>	775 790	<1 730 676>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<1 494 366>	-	<1 494 366>	903 942
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<1 151 696>	-	<1 151 696>	<426 934>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<8 818 476>	3 895 876	<4 922 600>	<3 810 776>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 442 361>	-	<4 442 361>	<3 851 835>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	167 153	-	167 153	207 071
CHNV43 Frais d'administration	<4 543 268>	-	<4 543 268>	<4 084 236>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	3 895 876	3 895 876	3 918 224
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<844 245>	-	<844 245>	<3 363 109>
RTNV <u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	8 905 361	7 261 262	16 166 623	13 228 378

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
PRV1 Primes	15 349 560	<172 206>	15 177 354	12 570 801
PRV11 Primes émises et acceptées	15 349 560	<172 206>	15 177 354	12 570 801
PRV2 Produits de placements	2 772 715		2 772 715	2 226 738
PRV21 Revenus des placements	2 268 595		2 268 595	2 142 317
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	84 018		84 018	4 582
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	420 102		420 102	79 839
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<4 076 457>	13 136	<4 063 321>	<3 470 290>
CHV11 Montants payés	<3 831 222>	13 136	<3 818 086>	<3 300 094>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<245 235>		<245 235>	<170 196>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<11 971 885>	-	<11 971 885>	<9 042 609>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<11 971 885>		<11 971 885>	<9 093 494>
CHV22 Autres provisions techniques			-	50 885
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<398 756>	-	<398 756>	<474 237>
CHV4 Frais d'exploitation	<366 113>	6 148	<359 965>	<371 044>
CHV41 Frais d'acquisition	<478 800>		<478 800>	<390 485>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	381 412		381 412	320 112
CHV43 Frais d'Administration	<268 725>		<268 725>	<308 786>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		6 148	6 148	8 115
CHV5 Autres charges techniques	<41 705>	-	<41 705>	<91 453>
CHV9 Charges des placements	<446 385>	-	<446 385>	<249 924>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<155 921>		<155 921>	<132 998>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<233 162>		<233 162>	<58 858>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<57 302>		<57 302>	<58 068>
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	820 974	<152 922>	668 052
				1 097 982

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°5
Etat de Résultat

	Notes	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		16 166 623	13 228 378
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		668 052	1 097 982
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		8 613 035	8 619 882
PRNT11 Revenus des placements		7 047 059	8 293 077
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		260 990	17 739
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		1 304 986	309 066
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<1 386 631>	<967 473>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<484 347>	<514 845>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<724 285>	<227 843>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<177 999>	<224 785>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<4 803 668>	<5 359 125>
PRNT2 Autres produits non techniques		115 858	12 423
CHNT3 Autres charges non techniques		<18>	<20>
Résultats provenant des activités ordinaires		19 373 251	16 632 047
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<3 594 175>	<2 925 401>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		15 779 076	13 706 646
Résultat net après modifications comptables :		15 779 076	13 706 646

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2009	31/12/2008
HB1 Engagements reçus		845 770	1 164 422
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		514 598	504 817
<i>Avals, cautions de garanties</i>		331 172	659 605
HB2 Engagements donnés		214 851	196 907
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		214 851	196 907
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	88 990 050	82 267 534
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<53 920 675>	<32 372 307>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	474 159	-
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<425 809>	-
E5 Commissions versées sur les acceptations	<169 780>	-
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<18 606 066>	<21 455 980>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	24 807 243	5 998 721
E8 Commissions reçues sur les cessions	3 242 724	4 110 824
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<5 975 080>	<5 228 868>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<4 340 478>	<3 647 840>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	340 592	3 477
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	-2 110 087	1 681 651
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<103 468 757>	<87 446 181>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	81 818 336	67 118 030
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<5 782 437>	<5 525 096>
E16 Produit financiers reçus	9 385 773	8 609 152
E17 Impôts sur les bénéfices payés	8 <1 053 295>	<991 198>
E18 Autres mouvements	<7 636 181>	<8 084 211>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	5 570 232	5 037 708
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<68 302>	<190 765>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 150
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<68 302>	<186 615>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<5 984 517>	<3 990 959>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<5 984 517>	<3 990 959>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	56 255	22 794
Variations de trésorerie	<426 332>	882 928
Trésorerie de début d'exercice	3 854 826	2 971 898
Trésorerie de fin d'exercice	3 428 494	3 854 826

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
 - Mme. Alia ABDALLAH
 - M. Michel LUCAS
 - M. Zouheir HASSEN
 - La Banque de Tunisie représentée par M. Mohamed TRIFA
 - Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel représenté par M. Alain SCHMITTER
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 48 Agents d'assurances
 - 36 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2009 (hors acceptation):**

	31/12/2009	Part %	31/12/2008	Part %
Incendie	3 281 971	3,87	3 247 995	4,06
Vol	283 353	0,32	261 702	0,33
Individuelle	2 574 787	3,04	2 584 383	3,23
Automobile	27 143 515	32,04	25 061 443	31,32
Responsabilité Civile	1 954 769	2,31	1 987 327	2,48
Risques Spéciaux	2 930 361	3,46	1 916 962	2,4
Vie	15 513 261	18,31	12 639 340	15,79
Maladie	11 836 193	13,97	12 164 511	15,2
Invalidité	1 451 974	1,71	1 474 774	1,84
Transport et aviation	10 313 739	12,17	11 790 823	14,73
Risques Agricoles	2 097 745	2,48	1 839 243	2,3
Multirisques	3 693 648	4,36	3 088 087	3,86
Assistance	835 395	0,99	853 160	1,07
Bris de glaces et dégâts des eaux	117 493	0,14	355 380	0,44
Assurance Crédit	701 425	0,83	759 704	0,95
Total :	84 729 629	100	80 024 834	100

Source : Etats de production au 31/12/2009

2. **Faits marquants de l'exercice**

2.1 **Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :**

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant l'exercice 2009 par :

- L'entrée en vigueur des nouvelles normes techniques des assurances sur la Vie à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- La mise en place du système de prise en charge par l'Etat de 50% des primes d'assurances « Crédit » relatives aux exportations réalisées à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- La signature par les compagnies d'assurances dans le cadre de la FTUSA de l'accord portant relèvement du plafond de 2000 D à 5000 D pour les sinistres matériels Automobile rentrant dans le cadre de la convention IDA.

2.2 **Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :**

- **Production :**
 - Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+5,88%)** contre (9,92% en 2008). Au terme de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) s'est établi à un montant de 84 729 629 DT contre 80 024 834 DT, une année auparavant, soit une enveloppe additionnelle de 4 704 795 DT. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches Vie (+2 873 921 DT), Automobile (+2 082 072 DT), les risques spéciaux (+1 013 399 DT) et le Multirisque (+605 561 DT) qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée en 2009.

- L'expansion de la branche **Vie** se confirme, elle constitue, non seulement, le **principal vecteur de croissance de la Compagnie**, confirmant ainsi pour la deuxième année, sa position au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- Une **évolution satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression globale (+8,31%), supérieur à celle de l'exercice écoulé (+4,83%), induite en majeure partie par l'usage Affaires.
Quant à la part de la branche Automobile dans la production globale de la Compagnie, elle est en évolution de 0,72 point (32,04% contre 31,32% en 2008). Cette branche conserve sa position au premier rang. Elle continue, par conséquent, à prédominer la structure globale du portefeuille de la Compagnie.

▪ **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2009 s'est accompagnée d'une légère restructuration du portefeuille vers les branches d'équilibre. En effet, la branche Vie, premier vecteur de la croissance globale de la Compagnie, a vu sa part augmenter d'une manière significative en s'établissant à 18,31% contre 15,76% en 2008. De ce fait, la branche Vie s'est positionnée, pour la deuxième fois, au second rang du point de vue importance de son poids dans le portefeuille global de la Compagnie alors que la part cumulée des deux branches dont la valeur ajoutée est relativement faible, à savoir l'Automobile et la Maladie, est en retrait d'environ d'un demi point en passant, pendant la période de référence, de 46,52% à 46,00%.

▪ **Sinistres :**

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est aggravée légèrement par rapport à l'année passée (+2,98 points) en passant, pendant la période de référence, de 46,73% à **49,71%**.
- Le niveau de la sinistralité globale de la Compagnie demeure assez favorable en dépit de son aggravation de 2.98 points. Néanmoins celle-ci est sans impact significatif sur le résultat global de la compagnie du fait qu'elle se trouve, en majeure partie, liée à des risques fortement réassurés ou totalement frantés.

▪ **Encaissements :**

- Une amélioration de **1,48 points** du **ratio d'encaissement** en s'établissant au 31/12/2009 à **82.85%** contre **81.37%** à la même date en 2008.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2009 un montant net de 198 034 434 DT contre 177 361 145 DT à la même date en 2008, soit une croissance de 11,66%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) s'est élevé en 2009 à 9 552 733 DT contre 9 629 225 DT en 2008, en diminution de 0.79% Ceci est imputable à une augmentation des charges de placements suite à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des actions cotées en 2009 pour 736 461 dinars. Compte non tenu de cette provision, le revenu total des placements aurait augmenté de 6,85% par rapport à l'exercice 2008.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2009 respectivement à 6 899 591 DT (bénéfice) et 96 617 DT (bénéfice) contre 15 659 362 DT (perte) et 176 438 DT (Bénéfice) au 31/12/2008.
- Cette amélioration du résultat de la réassurance (22 558 900 DT en faveur de notre compagnie) est due, en grande partie, à la survenance des deux importants sinistres en 2009 fortement réassurés pour 20 000 KDT environ.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2009, les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre de notre représentation des clubs dans le cadre de l'assurance Transport et autres.
- Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 844 KDT et 42 KDT contre 3 363 KDT et 91 KDT une année auparavant, cette amélioration est due principalement à la reprise de la provision constatée en 2009 sur les créances clients.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	3 041 970	-	-	3 041 970
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	20 470 668	2 567 210	69 322	23 107 200
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 863 719	-	-	1 863 719
Créances nées d'opération de réassurance	1 310 091	-	-	1 310 091
Personnel	79 846	-	-	79 846
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 786 140	-	-	2 786 140
Débiteurs divers	213 741	421 524	-	635 265
Total :	29 766 175	2 988 734	69 322	32 824 231

Dettes	Moins d'un an	Plus de de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 751 616	-	6 751 616
Dettes nées d'opération de réassurance	9 510 877	-	9 510 877
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	468 583	-	468 583
Dépôts et cautionnements reçus	-	446 052	446 052
Personnel	639 836	-	639 836
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 779 437	-	4 779 437
Créditeurs divers	140 038	-	140 038
Total :	22 290 387	446 052	22 736 439

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2008	20 000 000	22 876 003	1 948 685	-	865 030	13 706 646
Affectation	-	7 800 000		- 6 000 000	<93 354>	<13 706 646>
Résultat	-	-		-	-	15 779 076
Solde au 31/12/2009	20 000 000	30 676 003	1 948 685	-	771 676	15 779 076

Conformément à la décision de l'AGO en date du 30 avril 2009, la répartition du résultat 2008 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2008	13 706 646
Résultat reporté	865 030
Total à distribuer	14 571 676
Dividendes	6 000 000
Réserves facultatives	7 800 000
Résultat reporté	771 676

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2009.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie

	Non Vie	Vie	31/12/2009	31/12/2008
Provision pour sinistres à payer	71 657 123	1 244 804	72 901 927	73 709 583
Chargement de gestion	4 644 289	158 440	4 802 729	4 828 281
Prévision de recours à encaisser	<2 418 924>	-	<2 418 924>	<639 014>
Provision SAP Acceptations	201 384	-	201 384	293 620
Total :	74 083 872	1 403 244	75 487 116	78 192 470

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
Logiciels	521 778	<495 904>	25 874	33 214
Acomptes versés sur logiciel	-	-	-	5 250
Total :	521 778	<495 904>	25 874	38 464

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 21 - Installations techniques et machines (1)	4 828 886	<4 380 411>	448 475	591 967
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers (1)	865 118	<789 970>	75 148	78 233
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours (1)	9 729	-	9 729	11 430
Total :	5 703 733	<5 170 381>	533 352	681 630

(1) Un inventaire physique sur l'ensemble des actifs corporels d'exploitation a été achevé en décembre 2008 matérialisé par des feuilles d'inventaire.

Le matériel de transport, les AAI ont été inventoriés, des écritures de régularisation sans impact sur le résultat ont été comptabilisées (biens totalement amortis).

Les tableaux de décor ont été comptabilisés au millime symbolique en attente d'une expertise.

Le matériel informatique et le mobilier de bureau a été totalement inventorié au 30 juin 2009.
Certains articles non rapprochés s'élevant à 30 KDT en valeur comptable nette.

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 620 775>	2 234 727	2 322 759
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	6 005 397	<2 042 507>	3 962 890	3 787 957
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 550 899	<3 663 282>	6 887 617	6 800 716

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable	72 002 079	<1 236 297>	70 765 782	61 727 765
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916 949	<416>	51 916 533	48 712 783
AC 333 - 334 Prêts	956 963	<120 027>	836 936	821 185
AC 335 - Dépôts monétaires	61 105 000		61 105 000	52 718 286
Total :	185 980 991	<1 356 740>	184 624 251	163 980 019

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour primes non acquises acceptations	316 283	281 891
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	201 384	293 620
Total :	517 667	575 511

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2009	31/12/2008
AC 510 - Provisions pour primes non acquises	7 622 458	5 577 331
AC 530 - Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
AC 532 - Provisions pour sinistres non vie	6 139 931	8 165 793
Total :	13 768 300	13 749 035

Note - A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes****A 5.1.1 - Primes acquises et non émises**

	31/12/2009	31/12/2008
Primes acquises et non émises maladie	1 718 326	1 792 561
Primes acquises et non émises invalidité	364 677	379 040
Primes acquises et non émises vie	487 987	607 194
Primes acquises et non émises responsabilité civile	422 875	355 155
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	48 105	50 138
S/Total :	3 041 970	3 184 088
Primes à annuler (1)	-	<3 138 621>
Total :	3 041 970	45 467

(1) les primes à annuler ont été présentés au passif du bilan au niveau de la rubrique PA611.

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2009	31/12/2008
Quittances de primes à recevoir	18 418 306	18 839 187
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	41 923	47 662
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	4 237 296	1 732 006
Effets en portefeuille	334 365	372 038
Chèques impayés	75 310	30 864
S/Total :	23 107 200	21 021 757
Provisions au titre des arriérés primes	<1 379 653>	<2 624 640>

Provision au titre des chèques impayés	<45 470>	<30 864>
Provision au titre des effets impayés	<334 365>	<372 038>
Total :	21 347 712	17 994 215

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances sur recours matériels	573 918	763 180
Avances sur recours corporels	60 525	-
Indemnisation Directe des Assurés	523 186	638 242
Sinistres officiels	1 522	11 180
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	704 568	510 073
Provisions pour dépréciation de créances	<173 473>	<176 213>
Total	1 690 246	1 746 462

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Cessionnaires	852 420	865 458
Cédantes	457 671	490 067
Total :	1 310 091	1 355 525
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	695 658	741 092

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances au personnel	17 325	17 825
Autres avances	62 521	59 271
Total :	79 846	77 096

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances sur impôts/sociétés	1 373 925	1 150 994
Acomptes provisionnels	1 338 860	757 019
Autres	73 355	32 700
Total :	2 786 140	1 940 713

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2009	31/12/2008
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	213 741	215 291
S/Total	635 265	636 815
Provision pour dépréciation (2)	<631 915>	<631 915>
Total :	3 350	4 900

(1) Suite aux informations reçues de la part de AXA Maroc sur l'évolution de la liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, et dans l'attente d'un contrôle fiscal qui fixera le montant définitif du transfert du solde de liquidation, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créditeurs divers » au 30/06/2007 et soldé au niveau d'une seule rubrique au 31/12/2007 pour refléter la libération de nos engagements techniques par rapport aux assurés et l'attente du flux financier définitif.

(2) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné au 31/12/2009 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2009	31/12/2008
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	2 897 085	3 288 853
Effets remis à l'encaissement	522 355	562 544
Comptes bancaires en Devises	8 022	2 851
Caisse	1 032	578
Total :	3 428 494	3 854 826

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élève au 31/12/2009 à 2 956 309 DT contre 2 407 743 DT au 31/12/2008.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	3 746 631	3 797 725
loyers échus et à recevoir	44 399	134 307
Total :	3 791 030	3 932 032

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Autres charges constatées ou payées d'avance	25 190	5 626
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	71 040	125 908
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	101 396	67 045
Total :	203 396	204 349

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	30 676 003	22 876 003
Réserve légale	2 000 000	1 000 000
Réserve facultative	23 950 000	17 150 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	771 676	865 030
S/Total :	53 396 364	45 689 718
P 1.5 – Résultat de la période	15 779 076	13 706 646
Total capitaux propres avant affectation :	69 175 440	59 396 364

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 424 349 DT, se présente comme suit :

Solde d'ouverture	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provision d'ouverture	767 083	355 344
Constitution	424 349	411 739
Provision de clôture	1 191 432	767 083

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	20 250 431	19 019 116
PA 320 – Provisions d'assurance vie	51 490 742	39 282 750
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 403 244	1 158 008
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	74 083 872	77 034 462
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	517 995	581 001
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	867 479	832 652
PA 360 – Autres provisions techniques vie	354 746	354 746
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 934 430	1 440 064
- Réserve pour risques en cours (1)	1 568 518	-
- Réserve mathématique de rentes	1 328 847	1 402 257
- Réserve d'invalidité	19 667	18 794
- Arrérages à payer	17 397	19 013
Total :	151 902 939	139 702 799

(1) Suite à l'augmentation des charges de sinistres de la branche « Risques agricoles » au 31/12/2009, le rapport des charges de sinistres aux primes acquises a dépassé le rapport de 100%, par conséquent une provision pour risques en cours a été comptabilisée pour 1 568KDT.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions pour primes non acquises	2 441 020	2 214 689
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	3 577 820	4 479 397
Total :	6 024 751	6 699 997

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commissions sur arriérés	1 921 089	1 954 223
Comptes de régularisation	1 203 459	947 098
Primes à annuler vie et non vie	3 119 782	-
Comptes intermédiaires sinistres maladie	241 380	-
Primes affaires collectives à payer	265 906	343 035
Total :	6 751 616	3 244 356

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Recours client	32 117	40 938
Sinistres officiels	201 264	200 064
Comptes de régularisation Sinistres	235 202	293 280
Total :	468 583	534 282

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Cessionnaires	9 039 350	7 909 955
Rétrocessionnaires	24 880	26 903
Cédantes	446 647	336 889
Total :	9 510 877	8 273 747

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	379 803	383 276
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	66 249	64 915
Total :	446 052	448 191

P 2.5.2 – Personnel

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dettes provisionnées pour congés payés	325 992	335 610
Autres charges à payer	295 024	404 150
Autres dettes	18 820	5 996
Total :	639 836	745 756

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Retenues à la source	186 775	169 951
Taxes d'assurance à payer	276 025	226 822
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 723 743	3 006 391

CNSS	362 446	332 856
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	230 448	391 844
Total :	4 779 437	4 127 864

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Actionnaires, dividendes à payer	87 851	72 368
Autres crédoiteurs divers	4 917	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	47 270	41 250
Total :	140 038	115 618

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Encaissements en instance d'affectation	67 771	62 794
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	10 731	8 544
Autres comptes de régularisation Passif	1 276 608	651 774
Total :	1 355 110	723 112

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2009 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	94	88
Agents d'encadrement	33	40
Agents d'exécution	30	30
Personnel de services	3	3
Total :	160	161

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2009 à la somme de 5 811 872 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	3 007 195	2 737 786
Charges sociales	862 142	825 125
Assurance collective vie	1 595 385	1 382 437
Personnel en détachement	347 150	317 738
Total :	5 811 872	5 263 086

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 6 388 007 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Agents généraux	4 177 723	3 849 768
Courtiers	1 593 249	1 221 147
Autres commissions	551 830	542 962
Commissions Acceptations	65 205	65 570
Total :	6 388 007	5 679 447

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 84 729 629 DT au 31 décembre 2009 comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Nord	69 038 260	65 112 857
Centre	5 630 312	5 559 164
Sud	10 061 057	9 352 813
Total :	84 729 629	80 024 834

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	32 164
Profits sur exercices antérieurs	83 694
Total :	115 858

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Résultat comptable	19 373 251	16 632 047
Réintégrations	537 395	2 247 676
Déductions	<4 866 945>	<4 252 716>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	15 043 701	14 627 007
Réinvestissement exonéré 100%	-	<3 500 000>
Réinvestissement exonéré 35%	<4 774 630>	<3 169 500>
Résultat fiscal	10 529 941	7 657 507
Impôt sur les sociétés	<3 594 175>	<2 925 401>
Résultat Net de l'exercice	15 779 076	13 706 646

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

Provision mathématique vie à l'ouverture	39 282 750
Charges de provisions au 31/12/2009 (1)	15 034 807
Provision pour PB incorporée	236 107
Total :	54 553 664
Capitaux échus et rachats polices vie	<3 062 922>
	51 490 742

(1) Suite à la promulgation des nouvelles normes techniques par arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, notre compagnie a procédé par prudence à l'actualisation de l'ensemble de son portefeuille par rapport aux tables de mortalité TD & TV 99 et des tables de génération. Un ajustement, validé par un actuaire agréé, a été comptabilisé au niveau des provisions mathématiques.

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2009 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2008.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2009 à 14 121 KDT. Ainsi, Les capitaux propres s'élevant à 69 175 KDT représentent plus de 4,9 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31/12/2009 à 126.52%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2009

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 860 900	6 197 617	16 565 556	10 367 939
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	59 090 862	57 854 566	87 419 344	29 564 778
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	11 847 943	11 847 943	11 899 113	51 170
Autres parts d'OPCVM (4)	7 068 171	7 068 171	10 112 375	3 044 204
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	51 916 949	51 916 533	51 916 533	-
Prêts hypothécaires	514 598	514 598	514 598	-
Autres prêts et effets assimilés	442 365	322 338	322 338	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	517 667	517 667	517 667	-
Autres dépôts (6)	61 105 000	61 105 000	61 105 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	203 054 455	198 034 433	241 062 524	43 028 091
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques (7)</i>		179 792 101		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (7)</i>		12 400 686		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	12 005 716	41 597 994
Actions non cotées :	45 848 850	45 821 350
Total :	57 854 566	87 419 344

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP Taux Garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	9 602 000
Obligations non cotées :	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	41 592 533
Total :	51 916 533

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

(7) Le Taux de représentation des engagements techniques par des placements admis au 31/12/2009 est de 126,52%

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	22 302 054	21 007 713	21 302 142	26 627 042	11 848 806
Provisions pour sinistres	4 103 732	5 432 004	9 835 784	15 801 085	28 328 978
Total charges des sinistres	26 405 786	26 439 717	31 137 926	42 428 127	40 177 784
Primes acquises	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 616 905
% sinistres / primes acquises	67,47%	62,28%	67,44%	74,18%	67,39%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	21 994 972	23 587 150	29 849 452	21 029 630	11 880 656
Provisions pour sinistres	3 812 444	6 833 872	11 951 934	15 271 862	24 367 073
Total charges des sinistres	25 807 416	30 421 022	41 801 386	36 301 492	36 247 729
Primes acquises	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777
% sinistres / primes acquises	60,79%	65,89%	73,08%	60,96%	56,63%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	24 454 737	31 613 423	24 514 214	41 391 497	14 344 621
Provisions pour sinistres	3 995 636	8 359 602	10 917 115	14 619 426	26 109 052
Total charges des sinistres	28 450 373	39 973 025	35 431 329	56 010 923	40 453 673
Primes acquises	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625
% sinistres / primes acquises	61,62%	69,89%	59,50%	87,50%	60,46%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2009

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		846 903	846 903	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	751 950	9 710 966	10 462 916	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		75 930	75 930	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	751 950	10 633 799	11 385 749	
Intérêts		208 749	208 749	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	113 215	1 511 052	1 624 267	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	113 215	1 719 801	1 833 016	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2009

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	477 839	6 413 827	412 833	8 045 061	15 349 560
Charges de prestations	<1 184 473>	<1 512 603>	<359 644>	<774 501>	<3 831 221>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	509 228	<5 005 904>	953 141	<8 673 586>	<12 217 121>
Solde de souscription :	<197 406>	<104 680>	1 006 330	<1 403 026>	-698 782
Frais d'acquisition	<3 032>	<40 694>	<2 619>	<51 043>	<97 388>
Autres charges de gestion nettes	<9 664>	<129 713>	<8 349>	<162 704>	<310 430>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<12 696>	<170 407>	<10 968>	<213 747>	<407 818>
Produits nets de placements	280 339	602 242	169 596	1 274 153	2 326 330
Participation aux résultats	<2 595>	<226 102>	27 976	<198 035>	<398 756>
Solde Financier :	277 744	376 140	197 572	1 076 118	1 927 574
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<172 206>	-	-	<172 206>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	13 136	-	-	13 136
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	6 148	-	-	6 148
Solde de réassurance :	0	<152 922>	0	0	<152 922>
Résultat technique 2009 :	67 642	-51 869	1 192 934	<540 655>	668 052
Résultat technique 2008 :	261 654	636 683	<3 454>	203 099	1 097 982
Variation 2009 - 2008 :	<194 012>	-688 552	1 196 388	<743 754>	-429 930
	-74%	-108%	34638%	-366%	-39%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie	19 332				19 332
Rachats Vie payés	59 200		100 750	6 357	166 307
Capitaux échus Vie	1 105 941		258 892	755 234	2 120 067
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	5 634 255	14 650 104	3 067 831	30 414 088	53 766 278
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	5 906 874	9 639 612	4 058 572	21 771 447	41 376 505

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2009

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalidité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
Primes acquises																	
PRNV11 Primes émises	26 508 609	9 069 988	1 244 779	6 783 244	231 843	1 943 709	2 060 700	3 009 883	834 538	699 386	11 761 639	1 438 182	2 519 050		68 105 650	259 364	68 364 914
PRNV12 Variation des primes non acquises	-884 763	270 095	-106 715	-237 235	14 432	45 221	-207 371	-169 673	13 041	32 089			33 950		-1 196 925	-34 391	-1 231 316
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	-15 775 753	-14 282 968	-129 929	-3 171 691	-38 417	-461 888	-8 629 542	-425 526	0	-277 997	-9 979 933	-161 824	-291 751	-143 246	-53 770 465	-32 286	-53 802 751
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	-826 609	1 143 511	546 010	1 736 180	-93 423	753 690	-1 578 016	-406 521		188 283	-575 848	-6 014	372 045	110 700	1 363 988	-56 703	1 307 285
Solde de souscription :	9 021 484	-3 799 374	1 554 145	5 110 498	114 435	2 280 732	-8 354 229	2 008 163	847 579	641 765	1 205 858	1 270 344	2 633 294	-32 846	14 502 148	135 984	14 638 132
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	-1 474 337	-479 724	-75 516	-729 129	-64 544	-134 780	-112 173	-366 933	-56 275	-76 362	-276 524	-33 087	-395 823		-4 275 207		-4 275 207
CHNV43, CHNV45 Autres charges de gestion nettes	-1 806 295	-506 904	-104 999	-717 203	-12 749	-177 510	-121 687	-256 983	-163 178	-177 101	-572 471	-91 255	-357 998	121	-6 066 212	-43 325	-5 109 537
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-3 280 632	-986 628	-180 515	-1 446 332	-77 293	-312 290	-233 860	-623 916	-219 453	-253 463	-848 995	-124 342	-753 821	121	-9 341 419	-43 325	-9 384 744
PRNT3 Produits nets des placements	3 570 754	190 961	58 374	204 210	67 981	198 579	86 822	113 512	8 128	41 204	78 468	1 800	82 889	73 076	4 776 938	26 729	4 803 667
CHNV3 Participations aux Bénéfices & Ristournes	-144 543	-814 160	-85 839	-77 078		-25 896	-5 175	-54	-584	-4 909	17 594	0	-11 052		-1 151 696		-1 151 696
Solde Financier :	3 426 211	-623 199	-27 465	127 132	67 981	172 683	81 647	113 456	7 544	36 385	96 062	1 890	71 837	73 076	4 776 938	26 729	3 651 971
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 422 239	-7 716 586	-1 125 271	-4 112 308	-166 403	-434 008	-40 944	-2 201 940	-708 965	-726 784			-269 917	1 913	-18 923 452		-18 923 452
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	130 059	14 192 131	96 687	934 872	18 441	35 682	8 327 808	378 347		196 709			3 964		24 314 700		24 314 700
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	-136 456	-896 133	-505 284	-227 913	91 797	-329 670	-3 294	317 400		-279 990			-52 299	-4 019	-2 025 861		-2 025 861
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	529 028	618 951	42 973	1 240 014	59 135	55 599	218 416	559 595	237 136	237 017			98 012		3 895 876		3 895 876
Solde de Réassurance (2009) :	-899 608	6 198 363	-1 490 895	-2 165 335	2 970	-672 397	8 501 986	-946 598	-471 829	-573 048	0	0	-220 240	-2 106	7 261 263		7 261 263
Solde de Réassurance (2008) :	-1 592 009	-8 135 962	-654 910	-1 853 445	-99 937	-535 869	-550 620	-1 102 772	-622 683	-207 969			-259 433	176	-15 615 433		-15 615 433
Résultat technique (2009) :	8 267 455	789 163	-144 730	1 625 963	108 093	1 468 728	-4 456	551 107	163 841	-148 361	452 925	1 147 892	1 731 070	38 845	17 198 930	119 388	16 166 622
Résultat technique (2008) :	5 618 652	1 299 162	-119 529	1 199 292	78 450	1 421 729	-169 276	40 840	-5 390	-7 192	1 112 060	1 206 771	1 393 843	14 377	13 083 789	144 589	13 228 378
Variation 2009 - 2008	2 648 803 47,14%	-509 999 -39,26%	-25 201 -21,08%	426 671 35,58%	29 643 37,79%	46 999 3,31%	164 820 97,37%	510 267 1249,43%	169 231 3139,72%	-141 169 1962,86%	-659 135 -59,27%	-58 879 -4,88%	337 227 24,19%	24 168 168,10%	4 115 141 31,45%	-25 201 -17,43%	2 938 244 22,21%
Aug.Bénéfice		Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice							
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	11 240 793	1 240 091	422 705	1 972 157	1 187 176	419 186 016	792 656	1 186 316	158 723	270 877			1 088 690		19 934 149	316 283	20 250 432
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	10 356 031	1 510 186	315 991	1 734 922	1 201 608	259 730 381	585 285	1 016 643	171 763	303 970			1 122 640		18 737 224	281 891	19 019 115
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	62 503 040	1 599 900	467 789	1 382 212	242 485	4 040 412 044	300 346	1 351 238	462 857	1 771 883	24 670	398 869	90 478	73 882 488	201 384	74 083 872	
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	61 676 431	2 725 339	1 013 798	3 118 392	149 063	4 592 636 956	290 848	962 789	651 140	1 196 035	17 258	770 914	128 423	76 740 842	293 620	77 034 462	
Provision pour participation aux bénéfices à la Clôture	145 598	450 468	92 549	80 341		-2 059 995	7 153	12 938	1 024	67 810	-405 800	5 616		867 479		867 479	
Provision pour participation aux bénéfices à l'Ouverture	116 364	284 016	74 554	63 845		747 466	6 070	112 547	902	173 487	-405 800	3 303		832 652		832 652	
Autres provisions techniques à la clôture : 2 934 430							1 568 518					17 397		1 348 514	2 934 429		2 934 429
- Provisions pour risques en cours							1 568 518										
- Provisions mathématiques de rentes														1 328 847			
- Arrérages de rentes à payer														19 668			
- Réserve des rentes d'invalidité														17 397			
Autres provisions techniques à l'ouverture : 14 060 063																	
- Provisions pour risques en cours																	
- Provisions mathématiques de rentes														14 022 256			
- Arrérages de rentes à payer														19 013			
- Réserve des rentes d'invalidité														18 794			

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2009**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	15 349 560
Charges de prestations	CHV11	<3 831 221>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV2	<12 217 120>
Solde de souscription :		<698 781>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<97 388>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<310 430>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<407 818>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	2 326 329
Participation aux bénéfices & Ristournes	CHV3	<398 756>
Solde Financier :		1 927 573
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<172 206>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	13 136
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	6 148
Solde de réassurance :		<152 922>
Résultat technique :		668 052
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		19 332
Montants des rachats Vie		166 307
Capitaux échus Vie		2 120 067
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		53 766 278
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		41 376 505

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2009**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	68 364 914
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 231 316>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<53 802 751>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	1 307 285
Solde de souscription :		14 638 132
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 275 207>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<5 109 536>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<9 384 743>
Produits nets de placements	PRNT3	4 803 668
Participation aux bénéfices & Ristournes	CHNV3	<1 151 696>
Solde Financier :		3 651 972
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<18 923 453>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	24 314 701
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	<2 025 862>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	3 895 876
Solde de Réassurance :		7 261 262
Résultat technique :		16 166 623
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		20 250 431
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		19 019 116
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		74 083 872
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		77 034 462
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		867 479
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		832 652
Autres provisions techniques à la clôture		2 934 430
Autres provisions techniques à l'ouverture		1 440 064

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

I. Opinion sur les états financiers

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net de bilan égal à 252 386 111 dinars et un bénéfice net de 15 779 076 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la compagnie est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre

intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 23 avril 2010.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la

base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance et une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et à la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général à 154 KDT.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en KDT):

	PDG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	154	-
Jetons de présence	20	60
TOTAL	174	60

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 23 avril 2010.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO